



SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

À Messieurs

BONAIMÉ
Directeur Général

MAURER
Directeur Général Adjoint

Paris, le 30 septembre 2024,

Objet : 60 ans de l'ESC en 2025

Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur Général adjoint,

En 2025, le Ministère de l'Agriculture fêtera les 60 ans de l'ESC. Lors du CNEA du 21 mai 2024, nos élu-es ont porté nos attentes et rappelé la déception des collègues lors des 50 ans, cet anniversaire n'ayant pas donné la force nécessaire sur les enjeux de la discipline.

Lors du séminaire de mars 2016, dans son intervention, le SNETAP-FSU avait d'abord regretté l'absence d'invitation officielle des organisations syndicales représentant les personnels car elles ont aussi contribué à faire de l'ESC ce qu'elle est aujourd'hui.

Si ces deux jours avaient permis d'entendre les analyses de grand-es témoins et de mettre en valeur le travail de plusieurs équipes pédagogiques et de professeur-es-animateur-rices d'ESC avec les élèves et les artistes, en revanche, ils n'avaient pas répondu à l'attente forte de remobilisation de la discipline. En effet, au-delà de la seule commémoration, les personnels attendaient des prospections sur l'avenir de la discipline et des enjeux qu'elle porte.

La place et le rôle de l'ESC pour comprendre et proposer des pistes réflexives quant au « nouveau contrat agro-écologique » entre le monde agricole et la société sont par exemple des points sur lesquels nous attendions des propositions concrètes.

L'École doit permettre aussi à l'élève d'acquérir une "attitude culturelle" c'est-à-dire "avoir la capacité de s'interroger, faire la différence entre une œuvre et un produit, avoir une attitude ouverte au monde", comme le soulignait Jean-Gabriel CARASSO dans son intervention devant ce séminaire.

Pour le SNETAP-FSU, l'ESC est bien plus que cela et il attendait des réponses fortes sur le rôle de l'ESC face au défi du numérique, son lien avec les nouvelles "grandes" régions, son rôle dans



le « produire autrement », ou encore les moyens qui lui seront donnés pour enseigner et transmettre les Valeurs de la République définies depuis comme une priorité éducative dans une note de service DGER d'août 2024. Des réponses devaient aussi être données sur sa place dans les référentiels et le statut des personnels. Il n'en a rien été... Ainsi, la question de la sanctuarisation dans un décret du 1/3 temps animation, une réflexion sur le fonctionnement et le contenu de ce tiers temps demeurent toujours aussi nécessaires. L'ESC ne peut pas devenir un simple prestataire de service du projet des autres enseignements.

L'objectif futur n'est donc pas de commémorer pour le principe mais de se servir de ce rendez-vous des 60 ans pour revaloriser et reconnaître la discipline, prospecter sur son avenir et sur les enjeux qu'elle porte. Autrement dit que l'ESC ne soit pas seulement la "pépite" utilisée dans les séances de communication et d'affichage de notre Ministère mais une vraie valeur ajoutée de l'Enseignement Agricole !

Nous tenons également à porter à votre attention la multiplication des cas d'"ESC bashing" (entre collègues d'une même communauté de travail notamment) comme en témoignent les deux CAP enseignant-es/CPE réunies en formation disciplinaire dans la dernière tranche de l'année scolaire dernière et concernant spécifiquement deux collègues d'ESC. Quel message est ici renvoyé à l'ensemble des enseignant-es quand le SRH du MASA considère qu'il n'y a pas matière à arbitrage et à en observer réellement, quand l'avis d'une CAP disciplinaire est partagé entre les représentant-es de l'administration et ceux des personnels, là où pourtant depuis plusieurs années maintenant les directives politiques tendent à vouloir protéger davantage les personnels de l'Éducation dont la difficulté des métiers au contact de publics qui ne se simplifient pas est reconnue (perte d'attractivité, juridicisation de notre société ...)?

Le mépris voire la maltraitance des enseignant-es d'ESC deviennent monnaie courante : pression exercée de la Direction concernant l'animation, agression de la part d'autres collègues, remise en cause de projets sous pressions extérieures (PIC), épuisement devant la lourdeur des montages de projets de plus en plus complexes et chronophages, stress ...

S'agissant des moyens alloués à la discipline, le SNETAP-FSU attire votre attention sur les menaces qui pèsent sur les volumes d'enseignement dans les filières visant à minimiser la place et rôle de l'ESC (réforme du Bac STAV en 2018 ou bien non-respect du volume horaire en ESC dans les formations PIPAC). Sur les postes alloués, il dénonce la suppression ou la limitation en temps de travail des chargé-es de mission à l'éducation artistique et culturelle en région, poste clé pour la coordination, la valorisation, la diffusion, la mise en réseaux des différents opérateurs culturels.

Compte tenu des enjeux actuels dans un pays fissuré où la démocratie et les institutions républicaines sont de plus en plus fragilisées, l'enseignement de l'ESC doit être encore plus valorisé comme enseignement émancipateur, rempart contre les extrêmes droites, contre les positions complotistes. Pour cela, il a besoin de moyens humains et financiers à l'échelle locale et régionale.

Le SNETAP-FSU rappelle enfin sa demande formulée en CSA EA début septembre 2024 de pouvoir participer aux différents groupes de travail mis en place dans le cadre de la réflexion sur la mission d'animation.

Comptant sur l'intérêt que vous porterez à notre demande, veuillez croire, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur adjoint, en notre attachement pour l'Enseignement Agricole Public et aux valeurs qu'il porte.

Pour le SNETAP-FSU,
Laurence Dautraix et Frédéric Chassagnette
Co-Secrétaires Généraux

Angélique BOURDALLÉ
Secrétaire Générale Adjointe en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire
Yoann VIGNER
Secrétaire national en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire